



Commission d'experts techniques : annulée Groupe de travail TECH : à distance

Face à la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), de nombreux États membres de l'OTIF sont confrontés à une situation exceptionnelle. Le Secrétariat de l'OTIF suit de près l'évolution de la pandémie et se conforme aux recommandations et mesures de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de la Confédération suisse (État hôte). Eu égard et en soutien aux mesures prises par les États membres pour la protection de la santé publique le Secrétariat a pris les décisions suivantes :

- La 13^e session de la Commission d'experts techniques (CTE), qui devait avoir lieu les 16 et 17 juin 2020, est annulée et reportée à juin 2021. Certaines propositions de décisions seront soumises au vote par voie de procédure écrite. Tous les documents proposés à la CTE se trouvent [sous ce lien](#).
- La 40^e session du Groupe de travail sur la technique (WG TECH) se tiendra à distance via une plateforme Internet les 17 et 18 juin, les deux jours de 9 h 30 à 12 h 30 (heure d'été d'Europe centrale – CEST). De plus amples informations pour participer à la réunion à distance seront fournies aux personnes qui se seront inscrites en utilisant le formulaire d'inscription sous : [Événements > Fiche d'inscription](#)

Lors de la 40^e session du WG TECH un point supplémentaire sera proposé à l'ordre du jour : le réexamen final des propositions de décisions avec effet juridique, initialement prévu à l'ordre du jour de la Commission d'experts techniques. Précisément, il s'agira de réexaminer les modifications de la prescription technique uniforme (PTU) Bruit, de la PTU Wagons et de la PTU Marquage, ainsi que les révisions intégrales des règles de certification et d'audit des entités chargées de l'entretien (règles ECE) et des spécifications relatives aux registres des véhicules.

